



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

étudiants

Question écrite n° 74664

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat au tourisme sur l'extension du chèque-vacances aux jeunes étudiants. En effet, depuis vingt ans, le chèque vacances s'impose comme un dispositif original d'aide au départ en vacances des salariés à revenus modestes et contribue au départ en vacances de familles et de personnes en difficulté sociale. Il participe en outre au développement de l'économie touristique, à l'aménagement du territoire, l'amélioration de l'offre et l'allongement de la saison touristique. Il lui demande donc si les étudiants, faisant partie des personnes les plus en difficulté socialement, ne pourraient pas bénéficier également du système des chèques vacances.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74664

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1766